

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

20 DÉCEMBRE 2012

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

OBJET

**Budget primitif – Ville –
Exercice 2013**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 21 décembre 2012
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 28 décembre 2012
et qu'il est donc exécutoire.

Le 28 décembre 2012

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
des Services



Aline RIDET

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

=====

L'an deux mille douze, le 20 décembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 13 décembre deux mille douze, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Monsieur CHARREAU, Madame ROCCHETTI, Monsieur RAVEL*, Madame KARCHI-SAADI, Madame TÉA, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Monsieur PÉRICARD, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD

*Monsieur RAVEL (sauf pour le dossier 12 G 00, le procès-verbal de la séance du 15 novembre 2012, le compte rendu des actes administratifs)

Avaient donné procuration :

Monsieur PERRAULT à Monsieur LAMY
Madame PERNOD-RONCHI à Madame de CIDRAC
Monsieur FAVREAU à Monsieur PIVERT
Mademoiselle DEMARIA-PESCE à Monsieur SOLIGNAC
Madame DE CASTRO COSTA à Monsieur BATTISTELLI
Madame LEGRAND à Monsieur PÉRICARD
Madame FRYDMAN à Madame RHONÉ

Secrétaire de séance :

Madame ROCCHETTI

N° DE DOSSIER : 12 G 12a

OBJET : BUDGET PRIMITIF – VILLE – EXERCICE 2013

RAPPORTEUR : Monsieur SOLIGNAC

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter, par chapitre, le projet du budget primitif pour l'exercice 2013 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 91 723 574 €, soit :

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Recettes.....	25 719 941 €
- Dépenses.....	25 719 941 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Recettes.....	66 003 633 €
- Dépenses.....	66 003 633 €

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le code général des collectivités territoriales,

À LA MAJORITÉ, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND (pouvoir à Monsieur PÉRICARD), Monsieur PÉRICARD s'abstenant, Madame FRYDMAN (pouvoir à Madame RHONÉ), Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD votant contre,

ADOpte, par chapitre, le budget primitif de la Ville pour l'exercice 2013.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Pour le Maire,
Le 1^{er} Maire-Adjoint,


Maurice SOLIGNAC
Vice-Président du Conseil Général des Yvelines

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

20 DÉCEMBRE 2012

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

OBJET

**Budget primitif –
Assainissement –
Exercice 2013**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 21 décembre 2012
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 28 décembre 2012
et qu'il est donc exécutoire.

Le 28 décembre 2012

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
des Services



Aline RIDET

L'an deux mille douze, le 20 décembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 13 décembre deux mille douze, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Monsieur CHARREAU, Madame ROCCHETTI, Monsieur RAVEL*, Madame KARCHI-SAAD, Madame TÉA, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Monsieur PÉRICARD, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD

*Monsieur RAVEL (sauf pour le dossier 12 G 00, le procès-verbal de la séance du 15 novembre 2012, le compte rendu des actes administratifs)

Avaient donné procuration :

Monsieur PERRAULT à Monsieur LAMY
Madame PERNOD-RONCHI à Madame de CIDRAC
Monsieur FAVREAU à Monsieur PIVERT
Mademoiselle DEMARIA-PESCE à Monsieur SOLIGNAC
Madame DE CASTRO COSTA à Monsieur BATTISTELLI
Madame LEGRAND à Monsieur PÉRICARD
Madame FRYDMAN à Madame RHONÉ

Secrétaire de séance :

Madame ROCCHETTI

N° DE DOSSIER : 12 G 12b

OBJET : BUDGET PRIMITIF – ASSAINISSEMENT – EXERCICE 2013

RAPPORTEUR : Monsieur SOLIGNAC

Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter, par chapitre, le projet de budget primitif du budget annexe de l'assainissement pour l'exercice 2013. Il s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 848 256 €, soit au total :

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Recettes.....	333 500 €
- Dépenses.....	333 500 €

SECTION D'EXPLOITATION

- Recettes.....	514 756 €
- Dépenses.....	514 756 €

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

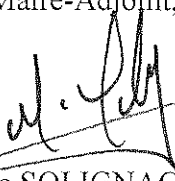
Vu le code général des collectivités territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

ADOpte, par chapitre, le budget primitif de l'assainissement pour l'exercice 2013.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Pour le Maire,
Le 1^{er} Maire-Adjoint,


Maurice SOLIGNAC

Vice-Président du Conseil Général des Yvelines

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

20 DÉCEMBRE 2012

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

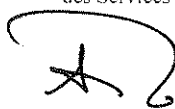
OBJET

**Budget primitif –
Service de soins
infirmiers à domicile –
Exercice 2013**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 21 décembre 2012
par voie d'affichage
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 28 décembre 2012
et qu'il est donc exécutoire.

Le 28 décembre 2012

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
des Services



Aline RIDET

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

=====

L'an deux mille douze, le 20 décembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 13 décembre deux mille douze, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Monsieur CHARREAU, Madame ROCCHETTI, Monsieur RAVEL*, Madame KARCHI-SAAD, Madame TÉA, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Monsieur PÉRICARD, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD

*Monsieur RAVEL (sauf pour le dossier 12 G 00, le procès-verbal de la séance du 15 novembre 2012, le compte rendu des actes administratifs)

Avaient donné procuration :

Monsieur PERRAULT à Monsieur LAMY
Madame PERNOD-RONCHI à Madame de CIDRAC
Monsieur FAVREAU à Monsieur PIVERT
Mademoiselle DEMARIA-PESCE à Monsieur SOLIGNAC
Madame DE CASTRO COSTA à Monsieur BATTISTELLI
Madame LEGRAND à Monsieur PÉRICARD
Madame FRYDMAN à Madame RHONÉ

Secrétaire de séance :

Madame ROCCHETTI

OBJET : BUDGET PRIMITIF – SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE –
EXERCICE 2013

RAPPORTEUR : Monsieur SOLIGNAC

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le projet de budget primitif du service de soins infirmiers à domicile pour l'exercice 2013 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 387 871 soit :

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Recettes.....
- Dépenses.....

1 370 €
1 370 €

SECTION D'EXPLOITATION

- Recettes.....
- Dépenses.....

386 501 €
386 501 €

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

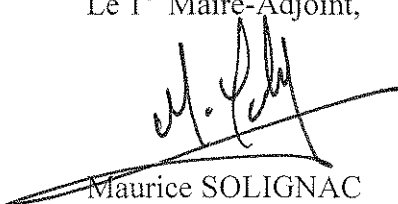
Vu le code général des collectivités territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

ADOpte, par chapitre, le budget primitif du service de soins infirmiers à domicile pour l'exercice 2013.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Pour le Maire,
Le 1^{er} Maire-Adjoint,


Maurice SOLIGNAC
Vice-Président du Conseil Général des Yvelines